

édité par les communistes
du 10ème arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020



CRISE ÉCONOMIQUE conséquence du virus ?

L'impréparation du gouvernement face à la crise sanitaire engendrée par la Covid-19 est insupportable. Les soignants n'avaient cessé d'alerter sur les dangers d'une crise sanitaire. Au lieu de cela, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de couper dans le budget de la santé, de fermer des lits et des hôpitaux, de changer l'hôpital public en entreprise. Les communistes, depuis de nombreuses années, ont été aux côtés du personnel soignant pour refuser cette logique qui plaçait la rentabilité avant le soin.

Résultat : un pays obligé de se confiner pour éviter que ses hôpitaux explosent totalement, des inégalités territoriales d'accès aux soins énormes, un personnel hospitalier qui n'avait pas les équipements d'accès aux soins énormes, un personnel qui n'avait pas de masques à fournir à sa population à force de délocaliser sa production... Rentabilité, on vous dit !

Et maintenant, la crise économique ! Et ce serait à la population de payer au nom du nécessaire effort collectif ? Et bien pour le PCF, c'est non ! Pour le PCF, ce n'est pas à nous de payer la crise. Dès le mois de mai, le PCF a lancé une pétition pour demander au gouvernement de prendre des mesures immédiates soulageant tous ceux qui allaient connaître de grandes difficultés financières.

Conformément à sa politique ultra-libérale, le gouvernement préfère choyer les premiers de cordée distribuant sans contres-parties sociales et environnementales des fonds publics aux entreprises comme Sanofi qui, deux jours après avoir reçu un soutien de 200 millions, annonce un plan de licenciements.

Les communistes continueront à combattre cette politique avec toutes leurs armes, dont ce journal que nous ressortons pour la première fois depuis le confinement. Nous en sommes heureux car pour nous le lien avec la population est une valeur cardinale pour faire de la politique et si la distanciation physique est nécessaire pour combattre la Covid-19, nous lutterons toujours contre la distanciation sociale ! Bonne lecture et à très bientôt !

Élie Joussellin, secrétaire de la section PCF 10

GRATUITÉ DES MASQUES l'idée s'impose

« Inutiles » en mars dernier, selon le gouvernement, les masques sont désormais obligatoires partout en raison de la poursuite de la pandémie. Outre les commerces et les espaces publics, ils sont maintenant obligatoires dans les entreprises et, depuis la rentrée, dans les collèges et les lycées. Cet outil nécessaire à la prévention de la contamination par la Covid 19 est désormais disponible en nombre, mais il a un coût non négligeable compte tenu de la nécessité de son renouvellement régulier.

Dès le 6 mai dernier, le journal *l'Humanité* avait initié une pétition pour exiger sa gratuité. À plusieurs reprises, parlementaires et militants se sont rassemblés devant le ministère de la Santé pour un « masque 100% sécu ». Le 21 juillet, le président Macron claironnait encore que « l'État n'a pas vocation à payer des masques pour tout le monde, tout le temps ». Et pourtant le gouvernement est contraint de reculer et annonce l'envoi de 40 millions de masques lavables pour 7 millions de Français en dessous du seuil de pauvreté. Mais il refuse toujours la gratuité généralisée, notamment pour les élèves des collèges et des lycées, obligeant les collectivités à prendre en charge cette dépense.

À Paris, en août dernier, des masques gratuits ont été distribués dans les logements sociaux à l'initiative de Ian Brossat, adjoint PCF à la Maire de Paris.

Aujourd'hui, plusieurs organisations politiques et syndicales ont rejoint cette revendication d'un masque gratuit pour tous. C'est une question de santé publique qui incombe à l'État et ce d'autant plus que la pandémie est loin d'être vaincue.

multiplication des recours contre le projet

Depuis la signature du permis de construire prise le 6 juillet dernier par le Préfet de la région Île-de-France, la contestation du projet se poursuit et prend une nouvelle forme avec le lancement de plusieurs recours juridiques.

Le Comité des habitants Gare du Nord/La Chapelle a adressé au Préfet un recours gracieux contre le permis de construire et se prépare avec son avocat à lancer, si nécessaire, un recours contentieux.

De son côté, l'association *Retrouvons le Nord de la gare du Nord* a adressé le 23 août un recours en excès de pouvoir auprès du tribunal administratif.

Enfin, le 4 septembre, un autre recours a été déposé par la ville de Paris. Toutes ces démarches visent à mettre en échec l'actuel projet et bloquer le démarrage des travaux.

Les communistes qui, dès la présentation du projet en juillet 2018, ont dénoncé son orientation prioritairement commerciale et financière au profit du groupe Auchan, soutiennent toutes ces démarches. Ils demandent la mise en place d'une large concertation impliquant les pouvoirs publics, la



Le Comité des habitants a déployé sur les façades des immeubles du faubourg Saint-Denis plusieurs banderoles dénonçant l'actuel projet de transformation de la gare



SNCF, les collectivités locales, les usagers et les riverains afin d'élaborer un projet alternatif. Celui-ci aurait pour priorités d'améliorer la fluidité des différents modes de déplacements au sein et aux abords de la gare, de renforcer les services aux voyageurs, d'ouvrir la gare sur les quartiers avoisinants, en particulier vers le boulevard de la Chapelle et le métro La Chapelle. Un objectif qu'ensemble, habitants, militants associatifs et politiques, nous pouvons atteindre.

SÉCURITÉ DE LA SANTÉ la déception

Le « plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières pour notre hôpital », promis par E. Macron en pleine crise de la Covid, a abouti le 13 juillet à... pas grand-chose ! L'accord définitif se chiffre à 7,5 milliards d'€. Pourtant, depuis 2 ans dans toutes les mobilisations, on entend les mêmes revendications : des moyens humains et financiers pour l'hôpital public et les Ehpad.

Seuls 3 syndicats ont signé ce protocole d'accord (CFDT, FO et UNSA) qui devrait se traduire par une augmentation de salaire de 183 € délivrée en 2 temps pour le personnel non-soignant des hôpitaux publics et privés et des Ehpad ; les médecins, eux, ont obtenu 450 millions d'€ pour leurs revalorisations salariales. Cela représente certes une petite avancée, au regard du régime de disette appliqué depuis des années à l'hôpital public, mais c'est loin des revendications unanimes des personnels hospitaliers réclamant une augmentation de 300 € nets par mois !

Nous ne pouvons accepter ce énième plan pour l'hôpital qui ne s'appuie pour l'instant que sur les seules rémunérations, élément certes important, mais qui ne dit pas un mot sur la fin des fermetures de lits et de services, la fin des restructurations, l'embauche massive de personnel (100 000 pour les hôpitaux et 100 000 pour les Ehpad) indispensables pour un service public de la santé digne du XXI^e siècle.

Les communistes vont continuer à se battre pour l'hôpital public, le médico-social et notre système de santé avec les personnels et leurs représentants, les usagers, les élu.e.s. La défense de la Sécurité sociale est un enjeu majeur.



MIGRANTS

et si on régularisait ?

La crise sanitaire que nous vivons a montré l'importance des travailleurs sans papiers, nombreux dans les secteurs du commerce ou de l'aide à la personne par exemple. Ils ont continué à travailler pour permettre à la France de survivre, et souvent sans aucune protection.

Il est intolérable que le gouvernement ne les ait pas régularisés pour leur permettre un accès plus simple à la santé comme d'autres pays européens l'ont fait. Le virus ne fait pas de différence entre personne avec ou sans papiers. En ne les régularisant pas, c'est la vie de l'ensemble des citoyens qui est mise en danger. Au lieu de cela, l'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a préféré s'attaquer à l'Aide médicale d'Etat. Un vrai scandale supplémentaire !

Dans le même temps, les centres de rétention administrative (CRA) n'ont pas été fermés alors même qu'aucune reconduite à la frontière n'était possible, celles-ci étant fermées. Résultats : plusieurs foyers infectieux se sont fait jour dans les CRA. Scandaleux !

Pour les communistes, il est urgent de fermer les centres de rétention, de réquisitionner les immeubles vides et de créer des centres de premier accueil dans les principales villes de France. Le pays des droits de l'homme doit arrêter de piétiner un peu plus chaque jour ces mêmes droits de l'homme.

GRANGE-AUX-BELLES

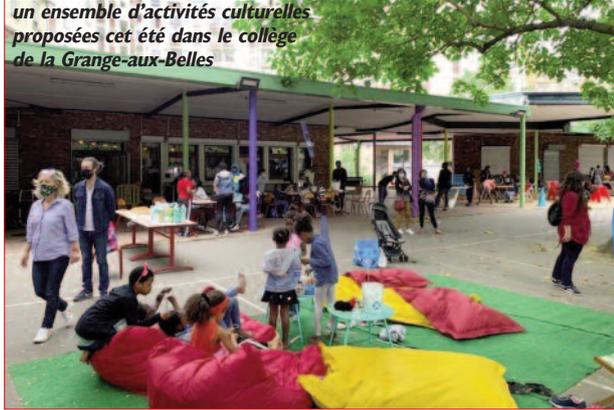
la culture au cœur

Pendant cet été si particulier où les angoisses du risque sanitaire se sont gravement alourdies des conséquences de la crise économique, les communistes du 10^e tiennent à saluer le travail collectif des associations locales et des différentes structures qui ont permis de créer, au cœur de la Grange-aux-Belles, une atmosphère de vacances pour tous ceux et celles qui ne peuvent pas partir.

Un foisonnement d'initiatives gratuites a ainsi été proposé, tous les après-midis, aux enfants, jeunes et familles de la cité, rencontrant un réel succès populaire. Pour le versant culturel du programme, c'est une centaine de personnes qui a pu ainsi chaque jour se retrouver et, tour à tour, participer à des ateliers de danse, théâtre, percussions, street-art ou encore arts du cirque..., profiter des lectures concoctées pour les petits par les agents de la bibliothèque François Villon, actuellement en travaux, ou tout simplement pour se poser au frais et partager un goûter.

Tout cela a pu se tenir dans un environnement à la fois sécurisé et apaisé, à l'ombre des arbres de la cour du Collège de la Grange-aux-Belles, que le Principal a mise à disposition tout l'été.

un ensemble d'activités culturelles proposées cet été dans le collège de la Grange-aux-Belles



On sait combien la culture est toujours au centre du projet éducatif de ce collège : pour preuve, lors de cette rentrée encore, avec le bel accueil qui a été réservé aux élèves de 6^e et à leurs parents, avec un petit concert de musique baroque précédant l'appel des classes, idéal pour adoucir les inquiétudes des nouveaux collégiens.

Ces initiatives essentielles pour la cohésion du quartier auront toujours le soutien des élus communistes.

UN OBJECTIF AMBITIEUX 1500 nouveaux logements sociaux dans la mandature

Aujourd'hui, plus de 7 000 personnes demandent un logement social dans le 10^e. Le temps d'attente est d'environ 8 années, après la première demande, pour obtenir un logement. Afin de réduire cette attente, il est nécessaire de créer de nouveaux logements sociaux. Dans le 10^e, l'objectif est la création de 1 500 nouveaux logements sociaux d'ici à 2026. Pour cela, il faut utiliser tous les procédés possibles : la préemption, la transformation d'immeubles de bureaux en immeubles de logements, la réquisition ou la construction.

Des projets sont d'ores et déjà en cours ou sur le point d'aboutir : citons par exemple le passage Reilhac où 61 logements sociaux devraient être inaugurés en février 2021, le 2 rue de Valenciennes qui a été préempté par la Ville après avoir été occupé pendant plusieurs années, ou encore le 2 square Alban Satragne. La Poste voulait y faire une opération de spéculation immobilière en 2018. Grâce à l'action des communistes et des habitants, 50% de logements sociaux seront créés, en particulier des logements très sociaux, répondant ainsi aux demandes les plus urgentes.

La création de nouveaux logements sociaux reste le meilleur moyen de lutter contre la spéculation immobilière, évitant que le 10^e ne devienne un ghetto pour riches.

MAIRIE DU 10^e trois nouveaux élus PCF

Depuis 1995, il y a toujours eu des élus communistes dans la majorité municipale du 10^e. Depuis les dernières municipales, le groupe communiste à la Mairie du 10^e a été intégralement renouvelé. Il est désormais composé de trois élus chargés d'importantes délégations.



Laurence Patrice est adjointe à la Maire de Paris en charge de la Mémoire et du monde combattant, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine



Élie Jussellin est adjoint à la Maire du 10^e en charge du Logement, des Relations avec les bailleurs, de la lutte contre la spéculation immobilière, de la Mémoire et du monde combattant. Il est également chargé du quartier Château d'Eau-Lancry



Philippe Guttermann est délégué auprès de la Maire du 10^e en charge des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et de l'Éducation populaire

Lors du conseil municipal d'installation où Alexandra Cordebard a été réélue Maire du

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne

comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10e
www.pcfparis10.fr

10^e, Élie Jussellin, au nom des élus communistes, a rappelé qu'ils seront des élus loyaux à la majorité municipale mais aussi exigeants pour que l'ensemble des engagements de campagne soient mis en œuvre : création de logements sociaux, référendum pour réguler les locations touristiques, Pass culture, gratuité des transports, refus du projet Gare du Nord 2024, engagement dans les luttes, comme celle des artisans et habitants du quartier Sainte-Marthe contre la spéculation immobilière... Il a également rendu hommage à l'action de Didier Le Reste, Dominique Tourte et Dante Bassino, élus PCF de 2014 à 2020 dans le 10^e.

PRÉEMPTION DES BAUX COMMERCIAUX

concrétiser enfin les engagements

Dans le cadre d'un plan d'action pour les quartiers populaires, souhaité par la Maire de Paris, Emmanuel Grégoire, son 1^{er} adjoint, a annoncé en avril 2019 plusieurs mesures dont celle de mettre en œuvre la préemption des baux commerciaux.

L'objectif est de favoriser la diversité commerciale dans des secteurs souffrant de la mono-activité et d'agir pour le maintien d'activités artisanales et artistiques. Avec les élus communistes, plusieurs conseils de quartier et d'associations du 10^e demandent depuis des années l'application de ce dispositif possible depuis la loi de 2005.

Une concertation doit se mettre en place sans tarder pour définir les périmètres des secteurs concernés (La Chapelle/haut du faubourg Saint-Denis, Château d'Eau/bd de Strasbourg, Saint-Louis/Sainte-Marthe.

les associations du quartier Saint-Louis/Sainte-Marthe exigent la préemption des baux pour maintenir les ateliers artistiques et artisanaux menacés par la nouvelle direction de la SIN, propriétaires de plusieurs dizaines de locaux commerciaux



Les engagements, renouvelés à l'occasion des dernières municipales, doivent être respectés.

LE FAUBOURG SAINT-DENIS VEUT RESPIRER !



« Dans l'enfer de la rue du Faubourg Saint-Denis », c'est ainsi que *Le Parisien* titrait un article consacré à la circulation dans cette rue, en particulier le tronçon compris entre les deux gares.

Depuis avril 2019, plus de 1600 bus empruntent chaque jour cette rue générant bruit, pollution, difficultés pour passer d'un trottoir à l'autre et embouteilla-

ges quasi permanents. Peut-on y voir la préfiguration de ce que sera le quartier avec la nouvelle gare du Nord puisqu'une partie de ces bus empruntent cette rue à défaut de continuer à utiliser l'ancienne rampe descendante de la station des bus.

Des riverains, réunis en association, se mobilisent contre ce qui, à l'évidence, est une erreur de ce nouveau plan de circulation. Aujourd'hui, la Région, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, semble s'être décidée à alléger le nombre de bus, entraînant un léger mieux.

Cependant, les riverains ne manqueront pas d'être attentifs à la situation dans les semaines qui viennent.

PARIS

les transports en commun gratuits pour les moins de 18 ans

Depuis septembre 2019, les enfants de moins de 11 ans bénéficiaient de la gratuité des transports en commun pour leurs déplacements dans la capitale. Près de 32 000 enfants ont bénéficié de cette mesure, la ville de Paris remboursant le coût de la carte Navigo. Quant aux collégiens et lycéens, ils bénéficiaient d'un remboursement à 50% de leur carte Imagine'R.

Le 23 juillet dernier, le Conseil de Paris a décidé d'étendre ce dispositif en accordant la gratuité des transports en commun à l'ensemble des jeunes de moins de 18 ans et ce, à partir de septembre 2020. Cette nouvelle mesure concernera environ 135 000 jeunes qui pourront se faire rembourser intégralement leur abonnement annuel au Pass Navigo.

Une contrainte cependant : les familles doivent avancer le montant total et faire ensuite une demande de remboursement.

Les communistes se réjouissent de cette avancée et continueront à se battre en faveur de la gratuité pour tous des transports collectifs. Certaines villes, comme la municipalité communiste d'Aubagne l'ont déjà mise en œuvre. Un plus pour le pouvoir d'achat des familles et pour la préservation de l'environnement.

EN BREF

● Un référendum sur les locations touristiques

sera organisé avant la fin de l'année pour demander aux parisiens de se prononcer sur la durée autorisée de location. Dans le 10^e, en 2019, 340 logements étaient loués plus de 120 jours par an.

● Une conférence citoyenne préalable au lancement de la procédure de révision du PLU

(Plan local d'urbanisme) se mettra en place avant la fin de l'année. L'objectif est de préparer l'élaboration d'un PLU bioclimatique pour Paris.

● Réduction des services au bureau de poste du 56 rue René Boulanger

Les activités bancaires seront transférées à la fin octobre au bureau du canal Saint-Martin (rue Léon Jouhaux). Nouveau recul des services de proximité.

